

Conseil Communal du 23 novembre 2020

Réponse à l'interpellation de M. François POTTIE concernant la gestion de la prostitution à Liège

Monsieur le Conseiller,

Merci pour cette interpellation qui concerne une thématique sociale délicate.

En ce qui concerne l'Eros center de Liège, l'absence de consensus politique a empêché son installation. Je ne pense pas que le dossier puisse revenir rapidement sur le devant de la scène politique.

J'ai observé que le dossier serésien était également stoppé. Ce qui correspond finalement, si on veut bien juxtaposer les deux dossiers, avec des majorités politiques n'était pas les mêmes au moment des refus, ce qui correspond peut-être à des sensibilités sociétale qui ont évolué sur le sujet.

Par contre, le dossier de la zone P est un autre dossier. Ce ne sont pas exactement les mêmes phénomènes. Nous sommes face à la prostitution dite de rue. Sur ce dossier il existait un consensus et je crois que ce consensus existe toujours.

Il est vrai que le dossier n'a pas progressé. Nous avons été amenés à affronter plutôt les conséquences de la pandémie, qui depuis plusieurs mois maintenant nous empêche d'aborder un problème de cette nature puisque les mesures de confinement ne permettent pas ce genre d'activités.

Le dossier reste donc sur la table et le travail reprendra dès que possible.